



UNION EUROPEENNE
Fonds Européen Agricole pour
le Développement rural.
L'Europe investit dans les
zones rurales.



Le Tour du Lac

Plateau de Millevaches - Viam



(CRT du Limousin)



La construction du barrage, qui plus est au bord du village, a marqué à jamais l'histoire de la commune de Viam. C'est cette histoire qui est contée au travers des 10 panneaux qui bordent ce sentier de découverte.

Ce circuit permet d'admirer la diversité des paysages qui se métamorphosent au fil des saisons.

Couleurs, senteurs bien sûr, et rencontres fortuites d'oiseaux et d'animaux sont au programme. Points de vue ou recoins plus secrets sont aussi au rendez-vous, pour qui sait regarder.

"Regarder, c'est se souvenir" écrit Richard Millet, écrivain né à Viam.

Infos pratiques

Pratique : Pédestre

Durée : 5 h

Longueur : 17.4 km

Dénivelé positif : 399 m

Difficulté : Difficile

Type : Boucle

Thèmes : Lacs et rivières,
Patrimoine et architecture, Sentier
de découverte



Parc
naturel
régional
de Millevaches
en Limousin

Rando Millevaches
NATURE EN LIMOUSIN

28 avr. 2025 • Le Tour du Lac •

Itinéraire

Départ : Bourg du village, Viam

Arrivée : Bourg du village, Viam

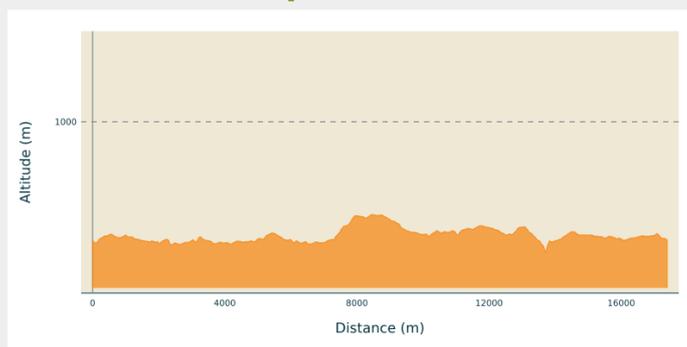
Balisage : — Balisage jaune

Communes : 1. Viam

2. Bugeat

3. Saint-Hilaire-les-Courbes

Profil altimétrique



Altitude min 638 m Altitude max 742 m

1. Au départ de l'esplanade dans le bas du village, descendre les quelques marches à gauche, le chemin passe sur une digue* : En période de crue, remonter vers le bourg jusqu'à l'école et prendre la route à droite pour retrouver le chemin.
2. A la route, prendre à droite pour remonter vers le carrefour avec la D979. Tourner à droite pour suivre la départementale sur 700 m jusqu'à la route de Sirieux qu'il faudra emprunter sur 400 m.
3. Au pont, prendre à droite le chemin qui longe la Vézère. Avant de remonter vers Sirieux, tourner à droite sur le chemin qui descend vers le lac, pour remonter brutalement et finir par redescendre à nouveau.
4. Emprunter un petit sentier qui longe une anse du lac un long moment. Il rejoint un chemin, il faut alors prendre deux fois à droite pour gagner la route.
5. Après 300 m, prendre à droite un chemin qui décrit une boucle en bord de lac et rejoint la route. La suivre sur la droite pour monter vers Couignoux.
6. Au fond du hameau, prendre à droite pour admirer le point de vue sur le lac.
7. Faire demi-tour jusqu'à prendre en face un chemin qui monte brutalement pour traverser un pré et qui se poursuit vers le Monteil.
8. 100 m avant le hameau, bifurquer sur la droite pour poursuivre un long moment cette piste principale entre prés et bois. Passer l'étang de Salemagnières (ou Etang de Mouno) ; la piste remonte jusqu'à un large carrefour.
9. Prendre à droite une piste qui rejoint la digue du barrage. Traverser celle-ci puis, au niveau de l'aire de stockage de bois, un « aller-retour » à droite descend au bord du lac.
10. Remonter la piste qui rejoint une route qu'il faut prendre à droite pour revenir à Viam.



Rando Millevaches
NATURE EN LIMOUSIN

28 avr. 2025 • Le Tour du Lac •

Sur votre chemin...



- 🏞️ La Vézère (A)
- 🌊 Le lac de Viam (C)
- 🌊 Etang de Mouno (E)
- 🏰 Le château de Monceau (G)
- 🗼 La Croix des Rameaux (I)
- 🏰 Eglise restaurée Saint-Martin (K)
- 🌳 L'ancien pont de Viam et le nouveau pont de Sirieux (B)
- 🌳 Le Haut de Cougnoux (D)
- 🌳 La Forêt domaniale Viam-Lestards (F)
- 🌳 Barrage de Viam (H)
- 🏰 Le bourg de Viam (J)



Rando Millevaches
NATURE EN LIMOUSIN

28 avr. 2025 • Le Tour du Lac •

Toutes les infos pratiques

Recommandations

*Attention : En période de très hautes eaux, le parcours passant sur la digue au départ de la randonnée n'est pas conseillé car celle-ci peut être inondée !

Comment venir ?

Transports

Gares les plus proches : Bugeat (4,5km) et Lacelle (8,5km)

Accès routier

En venant par la D940 par Bugeat, prendre la D160 ou la D979.

Parking conseillé

Parking de la place de l'Eglise, Viam

Lieux de renseignement

Office de Tourisme Terres de Corrèze (Treignac)

1 place de la République, 19 260 Treignac

accueil@terresdecorreze.com

Tel : 05 55 98 15 04

<http://www.terresdecorreze.com>



Parc
naturel
régional
de Millevaches
en Limousin

Rando Millevaches
NATURE EN LIMOUSIN

28 avr. 2025 • Le Tour du Lac •

Sur votre chemin...



La Vézère (A)

D'une longueur de 211 km pour un bassin de 3736 km², la rivière la Vézère prend sa source à 700m d'altitude dans la Tourbière de Longéroux, sur le plateau de Millevaches en Corrèze.

La Vézère coule vers le Sud-Ouest et creuse une vallée coupée de petits barrages hydroélectriques : Monceaux-la-Virole (lac de Viam), Treignac (lac des Bariousses), Peyrissac et enfin le barrage du Saillant.

La richesse de la basse Vézère en gisements préhistoriques lui confère un incomparable prestige, ce que lui a valu le classement au patrimoine mondial de l'UNESCO d'une partie de la vallée de la Vézère.

Crédit photo : OT Terres de Corrèze



L'ancien pont de Viam et le nouveau pont de Sirieix (B)

Autrefois, vers 1822, existait le pont de Viam, construit en bois, formé de planches posées au ras de l'eau. Il fut emporté lors d'une crue de la Vézère en 1902, il est alors reconstruit cette fois en pierres et achevé en 1907.

Ce pont reliait Viam aux villages de Sirieix, Couignoux et Monceaux.

Lors de la mise en eau du barrage en 1946, il est noyé et l'on ne le redécouvre que lors des vidanges du lac, comme en 1985 et en 2010.

La construction du barrage oblige alors la commune à ouvrir une nouvelle route d'accès à

Monceaux, qui passe sur la crête du barrage. Un pont sur la Vézère, aujourd'hui appelé « le Pont de Sirieix » est ainsi construit pour la route menant à Sirieix et Couignoux.

On y trouve plus de détails au niveau du panneau n°4.

Crédit photo : OT Terres de Corrèze



Rando Millevaches
NATURE EN LIMOUSIN

28 avr. 2025 • Le Tour du Lac •



Le lac de Viam (C)

Mis en eau en 1946, ce lac de barrage marque le passage du plateau de Millevaches avec ses ruisseaux serpentant dans des fonds humides tourbeux vers des reliefs plus marqués où les cours s'encaissent. Il est le premier ouvrage hydro-électrique amont sur la Vézère.

Crédit photo : B.Bouche



Le Haut de Couignoux (D)

L'altération physico-chimique du granite a créé un paysage déconcertant car difficile à lire : pas de vallées bien marquées ou de vastes plaines mais une succession de cuvettes et collines ; un paysage dit "en alvéole". Pas non plus de fougueux ruisseaux montagnards, car l'eau, piégée dans les zones humides de ces fonds de cuvette, peine à s'écouler. Ainsi, depuis ce promontoire rocheux qui culmine à 730m d'altitude, l'on peut apercevoir le Puy Pader, le Puy Niouloux, l'Estang, le village de Viam, le Belvédère ainsi que le Barrage de Monceau.

On y trouve le panneau n°6 pour plus de renseignements.

Crédit photo : OT Terres de Corrèze



Etang de Mouno (E)

L'Etang, propriété autrefois du domaine de Monceaux, est un milieu à part entière, abritant poissons, insectes et batraciens, ainsi qu'une flore très spécifique. Mais c'est aussi une interface, un point de jonction, à la frontière de plusieurs milieux différents. Sur place, un panneau vous présentera davantage ce lieu.

Crédit photo : Mairie de Gourdon-Murat



La Forêt domaniale Viam-Lestards (F)

Une forêt domaniale est, en France, une forêt appartenant à l'État. Sa gestion est assurée par l'Office national des forêts (ONF) en application du Code forestier. Elles furent établies à l'époque de Charlemagne, les catégorisant ainsi de « premiers espaces naturels à la gestion rigoureusement encadrée ». Cette dernière possède une surface d'environ 1.17 km².

Crédit photo : OT Terres de Corrèze



Rando Millevaches
NATURE EN LIMOUSIN

28 avr. 2025 • Le Tour du Lac •



Le château de Monceau (G)

Le village de Monceaux passa en 1442 des seigneurs de Murat à la famille Comte qui fit construire le château en 1582 et le posséda jusqu'en 1897.

Il y eut une chapelle domestique attestée au XVIIIe siècle (ruinée). Depuis l'ancien cadastre de 1822, les deux tours carrées flanquant la façade nord, se sont effondrées. Un blason au-dessus de la porte d'entrée représentait sans doute les armes de la famille Comte.

Des informations complémentaires se retrouvent sur les panneaux n°1 et n°10.

Crédit photo : S.Colpin



Barrage de Viam (H)

Construit sur la Vézère de 1939 à 1945, ce barrage de 31,8 mètres de haut permet de retenir 20,5 millions de m³ d'eau. Il permet ainsi l'existence d'une étendue d'eau de 183 hectares : le lac de Viam.

Crédit photo : Mairie Viam



La Croix des Rameaux (I)

La Croix des Rameaux, en granit, repose sur un piédestal (vieux bénitier de l'église de Viam). Elle sera sculptée, dressée et bénite par l'abbé Bonneau le jour de l'Assomption 1875.

Crédit photo : OT Terres de Corrèze



Le bourg de Viam (J)

Le bourg de Viam, situé au nord de Treignac, domine les eaux du lac de 183 hectares. Entouré d'un paysage vallonné et boisé, son église du XIIe siècle est dédié à Saint Martin et a été revotée au XIVe siècle.

Elle a été classée monument historique le 25 Mai 1976.

L'ancien cimetière, attenant à l'église, comporte des vestiges gallo-romains tandis que la gare de Viam, aujourd'hui fermée, a été mis en service en 1883, sur la ligne à voie unique Limoges - Meymac.

Un complément d'informations se trouve sur le panneau n°1.

Crédit photo : OT Terres de Corrèze



Rando Millevaches
NATURE EN LIMOUSIN

28 avr. 2025 • Le Tour du Lac •



Eglise restaurée Saint-Martin (K)

L'édifice construit sans doute au XIIème siècle, puis revoûté à la fin du XIVème siècle, fait remarquable, n'a jamais été pourvu de chapelles latérales. Il s'ouvre à l'ouest par un beau portail à frise-chapiteau et compte quatre travées couvertes d'ogives, la dernière constituant le chœur à chevet demi-circulaire.

Restaurée en 2013, l'église Saint-Martin possède de magnifiques vitraux contemporains. Visite libre, de 9h à 20h.

Visite libre des vestiges Gallo-romains.

Crédit photo : Mairie Viam



Rando Millevaches
NATURE EN LIMOUSIN

28 avr. 2025 • Le Tour du Lac •